

Schéma régional de cohérence écologique du Centre

Bassin de vie de Gien

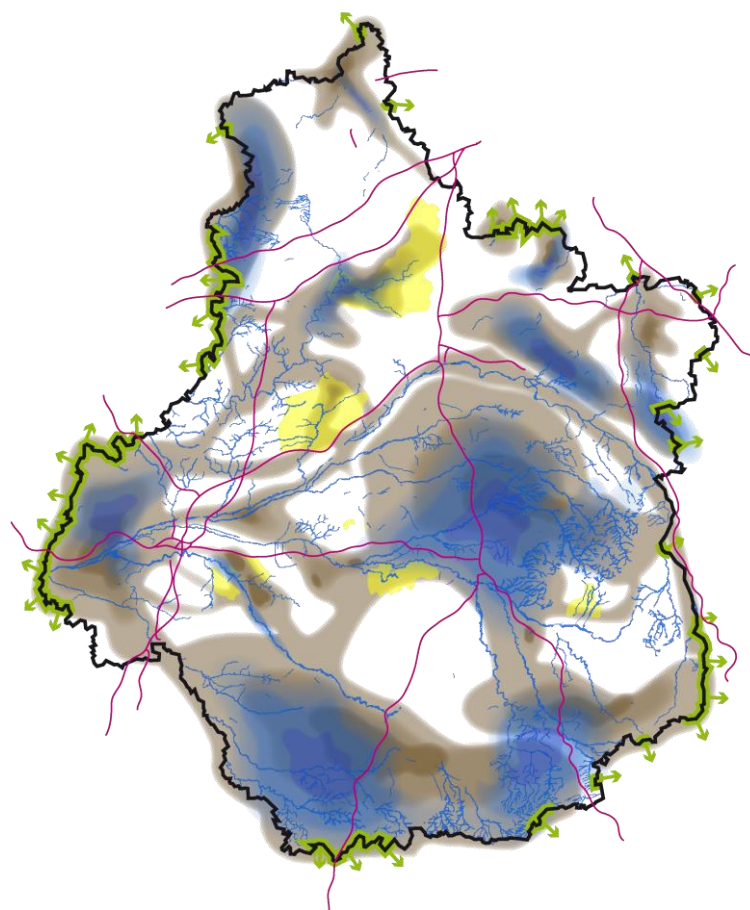


Schéma régional de cohérence écologique du Centre

Bassin de vie de Gien



Étude réalisée par :

Biotopie - Agence Centre Bourgogne
125-127 rue du Faubourg Bannier
45000 ORLÉANS

Chiffres-clefs (2013)

<i>Surface du bassin de vie</i>	147 234 ha
<i>Surface cumulée couverte par les réservoirs de biodiversité</i>	11 082 ha (sans double-compte)
<i>Surface relative couverte par les réservoirs de biodiversité</i>	8%
<i>Linéaire total de corridors écologiques</i>	140 km

Nota. : comme sur l'ensemble du territoire régional, des corridors au niveau des « zones de corridors diffus à préciser localement » restent à déterminer dans le cadre de la déclinaison du SRCE à des échelles plus locales.

Chiffres-clefs (2013) - sous-trame des cours d’eau

<i>Linéaire total de cours d’eau classés « liste 1 »</i>	329 km
<i>Linéaire total de cours d’eau classés « liste 2 »</i>	182 km
<i>Linéaire total de tronçons complémentaires biologiquement riches</i>	7 km

Nota. : un même cours d’eau peut être classé « liste 1 », « liste 2 » et/ou retenu en termes de richesse biologique. La nature des informations géographiques ne permet pas de fournir un total cumulé du linéaire de cours d’eau concerné.

Paysages écologiques et principaux éléments de fonctionnalité à l’échelle du territoire

Le paysage écologique du bassin de vie de Gien apparaît diversifié, dominé par les ensembles forestiers de l’Orléanais, de la Sologne et du Pays fort avec le val de Loire en position centrale et structurante.

Le réseau écologique apparaît localement préservé.

Axes de travail concernant les sous-trames prioritaires

Nota.: les sous-trames dites « prioritaires » sont celles dont les milieux supports rassemblent un grand nombre d’habitats menacés au sens de la liste rouge des habitats du Centre (Nature Centre, à paraître en 2013).

<i>Sous-trame des milieux humides (dont forêts alluviales)</i>	- Encourager le maintien voire la restauration des végétations associées aux berges des plans d’eau au niveau des étangs de Puisaye et au sein des paysages forestiers locaux (Sologne, Forêt d’Orléans, Pays Fort notamment) - Encourager le maintien voire la restauration des réseaux de (micro-)zones humides (mares, suintements, tourbières) présents tant dans le bocage (Pays Fort) que dans les boisements (Pays Fort, Sologne)
<i>Sous-trame des milieux prairiaux</i>	Encourager le maintien voire la restauration des lisières herbacées des boisements et plus généralement la mosaïque de milieux des vallées des petits affluents rive gauche de la Loire (Aquiaulne, Notreure ...)
<i>Sous-trame des pelouses et landes sèches à humides sur sols acides</i>	Encourager le maintien voire la restauration de milieux ouverts au sein des boisements locaux et au niveau de leurs lisières (Sologne, Forêt d’Orléans, Pays Fort notamment)
<i>Sous-trame des lisières et pelouses sèches sur sols calcaires</i>	Encourager la restauration des pelouses sur coteaux secs du val de Loire

Autres enjeux présents

❖ Chauves-souris (chiroptères)

Les déplacements au sein de leur domaine vital sont particulièrement dépendants de la structuration du paysage écologique local (présence de haies et boisements linéaires, cours d’eau, lisières et canopées forestières... supports de déplacements). La présence de gîtes à chauves-souris sur un territoire implique donc une réflexion sur la structuration et qualité générale de ce paysage écologique. On veillera par ailleurs, lors de la planification d’aménagements, à maintenir un accès fonctionnel entre les gîtes et les territoires de chasse des chiroptères.

Notons que ce territoire est particulièrement important en termes d’accueil du Petit Rhinolophe en région Centre, espèce particulièrement sensible à la banalisation du paysage écologique.

Nombre total de gîtes à chauves-souris d’importance régionale à nationale recensés sur le territoire	1
Communes concernées (nombre de gîtes entre parenthèses)	GIEN (1)

❖ Autres sous-trames

Comme sur l’ensemble du territoire régional, les boisements et les cours d’eau constituent localement d’importants éléments structurants du réseau écologique à intégrer dans toute réflexion sur l’aménagement du territoire.

La fonctionnalité écologique du val ligérien et de sa mosaïque dynamique de milieux constitue un enjeu majeur du territoire.

Le bocage du sud-est du territoire constitue également un enjeu (val de Beaulieu par exemple). L’action résidera d’une part dans la caractérisation de ce bocage (type de haies, surface des parcelles...), son maintien, son entretien courant, son éventuelle restauration et son renouvellement dans les secteurs vieillissants. Une attention particulière sera également portée aux arbres isolés au sein des parcelles. La préservation du bocage est étroitement liée à la préservation des prairies.

La continuité écologique (piscicole et sédimentaire) des cours d’eau identifiés dans le SRCE est à maintenir ou restaurer conformément à la réglementation sur l’eau en vigueur. La définition précise des actions à entreprendre suppose des études particulières.

❖ Intersections des corridors potentiels avec les infrastructures de transports terrestres

Un travail de superposition du réseau écologique avec le réseau des infrastructures terrestres a été réalisé dans le cadre de ce SRCE. Nous retenons ici les intersections recensées avec les infrastructures réputées les plus fragmentantes (niveau 1). Une analyse plus précise de ces intersections est nécessaire pour évaluer l’effet sur le déplacement des espèces et envisager des mesures adéquates.

Infrastructure	Sous-trame	Commune (département)	Commentaire éventuel
A77	Milieux boisés	OUSSON-SUR-LOIRE (45)	-
A77	Milieux humides	BOISMORAND (45)	-

Démarches en cours en faveur de la fonctionnalité écologique du territoire

Plusieurs démarches relatives à la planification du territoire et intégrant la problématique des réseaux écologiques sont mises en œuvre sur le territoire. Citons notamment :

- Démarche Trame Verte et Bleue de Sologne ;
- Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Giennois ;
- Démarche Trame Verte et Bleue des Pays Loire Beauce / Forêt d'Orléans / Sologne Val Sud ;
- ...

La démarche Natura 2000 vise la préservation de la biodiversité d’intérêt européen. Elle se traduit sur ce territoire par les sites suivants :

Au titre de la directive « Habitats / Faune / Flore » :

- ZSC FR2400522 VALLEES DE LA LOIRE ET DE L'ALLIER (Conservatoire des Espaces Naturels du Centre) ;
- ZSC FR2400528 VALLEE DE LA LOIRE DE TAVERS A BELLEVILLE-SUR-LOIRE (Conservatoire des Espaces Naturels du Centre) ;
- ZSC FR2402001 SOLOGNE (Centre Régional de la Propriété Forestière Centre / Ile de France) ;
- ZSC FR2400527 ETANGS DE LA PUISAYE ;
- SIC FR2400524 FORET D'ORLEANS ET PERIPHERIE ;
- SIC FR2400530 COTEAUX CALCAIRES LIGERIENS ENTRE OUZOUEUR-SUR-LOIRE ET BRIARE ;

Au titre de la directive « Oiseaux » :

- FR2410017 VALLEE DE LA LOIRE DU LOIRET (Conservatoire des Espaces Naturels du Centre) ;
- FR2410018 FORET D'ORLEANS ;
- FR2610004 VALLEES DE LA LOIRE ET DE L'ALLIER ENTRE MORNAY-SUR-ALLIER ET NEUVY-SUR-LOIRE (Conservatoire des Espaces Naturels du Centre).

La politique de préservation de la ressource en eau se traduit sur ce territoire par des contrats de bassins sur les (portions de) cours d’eau suivant(e)s :

- La Bonnée ;
- Le Beuvron - Cosson ;
- Le Loiret ;
- Le Loing ;
- La Sauldre du Cher.

Concertation menée dans le cadre du SRCE sur ce territoire

Réunion de concertation locale du 05/09/2013

Présentation de l’atlas

Cet atlas comporte 5 cartes à l’échelle du bassin de vie.

Une carte a été produite pour chacune des sous-trames ayant guidé l’élaboration du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) :

- Sous-trame des milieux boisés ;
- Sous-trame prioritaire des pelouses et lisières sèches sur sols calcaires ;
- Sous-trame prioritaire des pelouses et landes sèches à humides sur sols acides ;
- Sous-trames prioritaires des milieux humides, des cours d'eau et des milieux prairiaux ;
- Sous-trame prioritaire du bocage et autres structures ligneuses linéaires.

Les sous-trames dites « prioritaires » sont celles rassemblant le plus grand nombre d’habitats naturels menacés en région Centre. Ce degré de menace est fondé sur les travaux préparatoires des listes rouges régionales.

La sous-trame bocagère est également identifiée parmi les sous-trames prioritaires bien que n’étant pas caractérisée par des habitats naturels codifiés dans les listes rouges. Son intérêt est plus particulièrement lié à la richesse biologique qui caractérise les mosaïques de milieux et les milieux d’interface (milieu ouvert souvent prairial / milieu boisé).

L’échelle de précision des informations est le 1/100 000^e ; l’échelle de représentation cartographique est le 1/300 000^e.

Notice de lecture des cartes

Concernant les sous-trames des milieux humides, milieux prairiaux, milieux boisés, pelouses et landes sèches à humides sur sols acides, pelouses et lisières sèches sur sols calcaires, ces cartes font figurer :

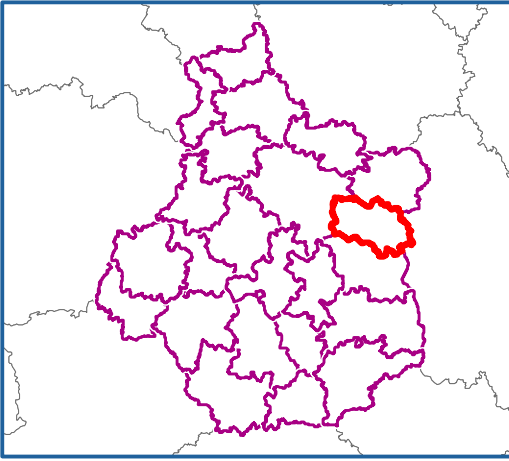
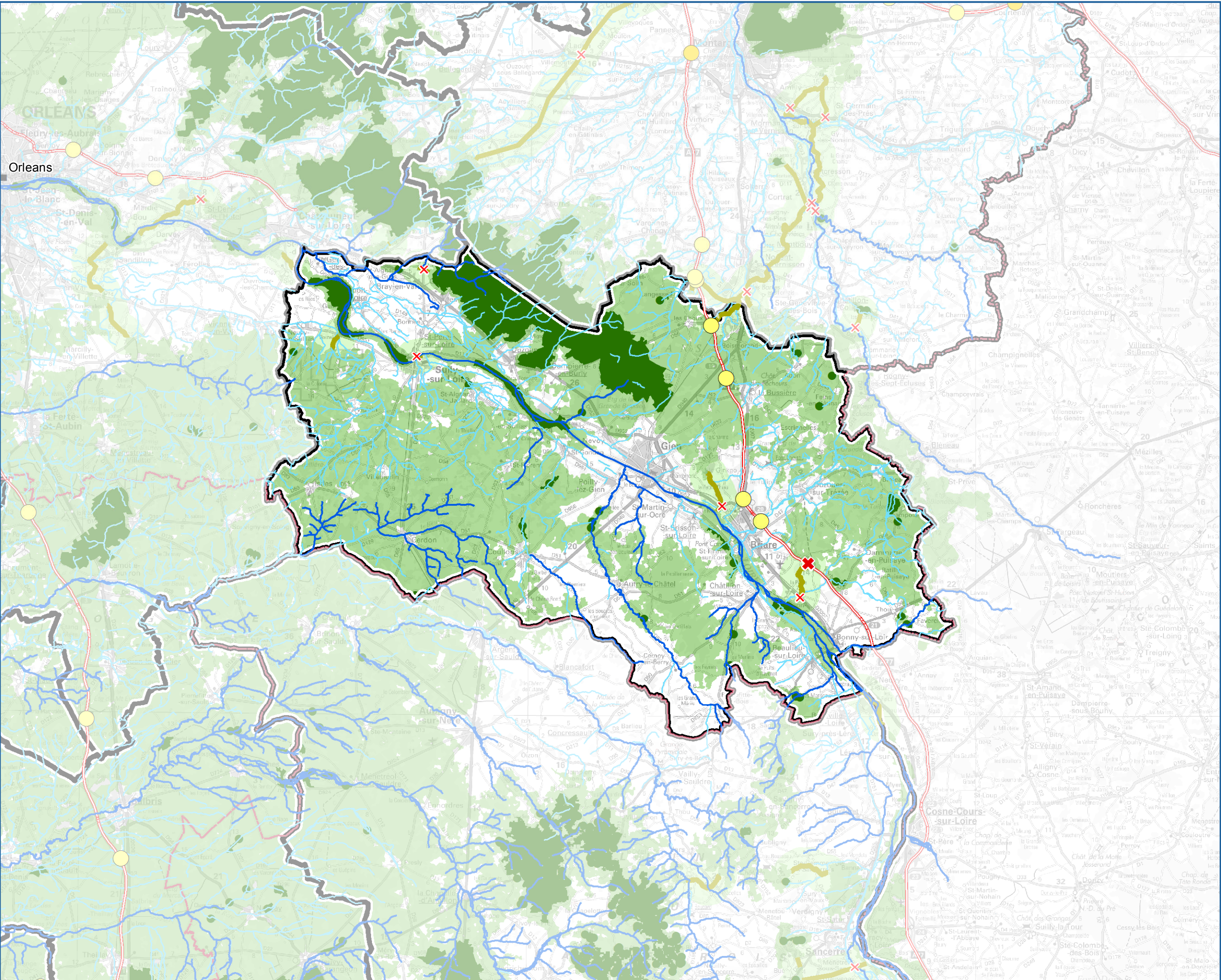
- Les réservoirs de biodiversité, espaces les plus riches du territoire pour la sous-trame considérée ;
- Les corridors écologiques potentiels permettant de relier les réservoirs de biodiversité entre eux, selon deux niveaux d’intervention possible dans le cadre du SRCE : les corridors à préserver et ceux à remettre en bon état. Une emprise indicative de 3 km est représentée de manière à bien signifier qu’il s’agit de fuseaux de déplacement imprécis qu’il conviendra d’affiner à partir des connaissances locales au moment de la déclinaison du SRCE ;
- Les zones de corridors diffus à préciser localement qui correspondent à des espaces, périphériques aux réservoirs de biodiversité, au sein desquels l’identification d’axes de corridors n’a pas été possible à l’échelle de travail du SRCE. Une précision de ces informations devra être apportée lors de la déclinaison du SRCE dans le cadre de la planification locale du territoire (documents d’urbanisme) ;
- Les corridors interrégionaux, qui correspondent aux liaisons écologiques identifiées avec les régions administratives voisines et contribuent à la cohérence de la trame verte et bleue nationale ;
- Les éléments fragmentants majeurs du territoire régional (autoroutes et routes à 2x2 voies, Lignes à Grande Vitesse) ;
- Les intersections des axes des corridors écologiques potentiels de la sous-trame avec les éléments fragmentants du territoire régional selon trois niveaux : difficilement franchissables, moyennement franchissables et susceptibles d’être traitées par une optimisation d’aménagement(s) existant(s) ;
- Les éléments reconnectants du réseau écologique (passages à faune et assimilés) selon deux catégories : niveau 1 (passage supérieur, au-dessus de l’élément fragmentant) et niveau 2 (passage inférieur).

Concernant la sous-trame des cours d’eau, la carte ne distingue pas de réservoirs et de corridors. Elle figure, conformément à la réglementation, les cours d’eau classés (liste 1 et liste 2, certains pouvant relever des deux catégories) sur les deux bassins concernant la région Centre (Loire-Bretagne et Seine-Normandie). Quelques tronçons supplémentaires connus pour leur richesse biologique viennent compléter à la marge cet aspect de la trame bleue. Sur les cartes non spécifiques à cette sous-trame, ces éléments sont figurés comme cours d’eau inscrits au SRCE. Les autres cours d’eau sont issus de la BD Carthage® (©IGN) et non inscrits au SRCE.

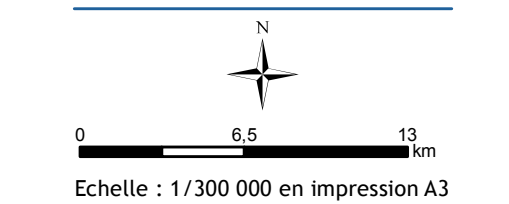
Concernant la sous-trame du bocage et autres structures ligneuses linéaires, la carte présente une modélisation de la qualité du bocage selon les résultats d’un indice cumulant les données suivantes :

- la densité de prairies par mailles de 10 m x 10 m ;
- la densité d’éléments fragmentants par mailles de 10 m x 10 m ;
- la densité de linéaires boisés par mailles de 1 km x 1 km.

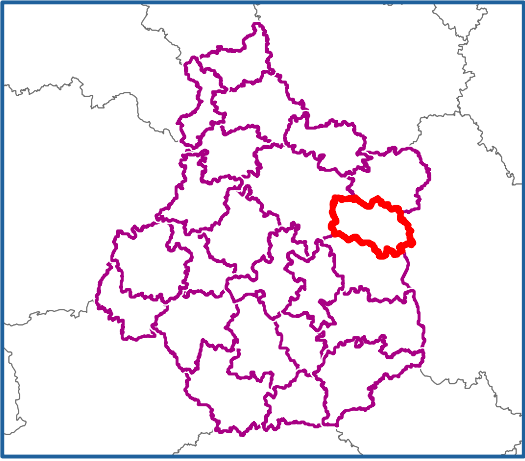
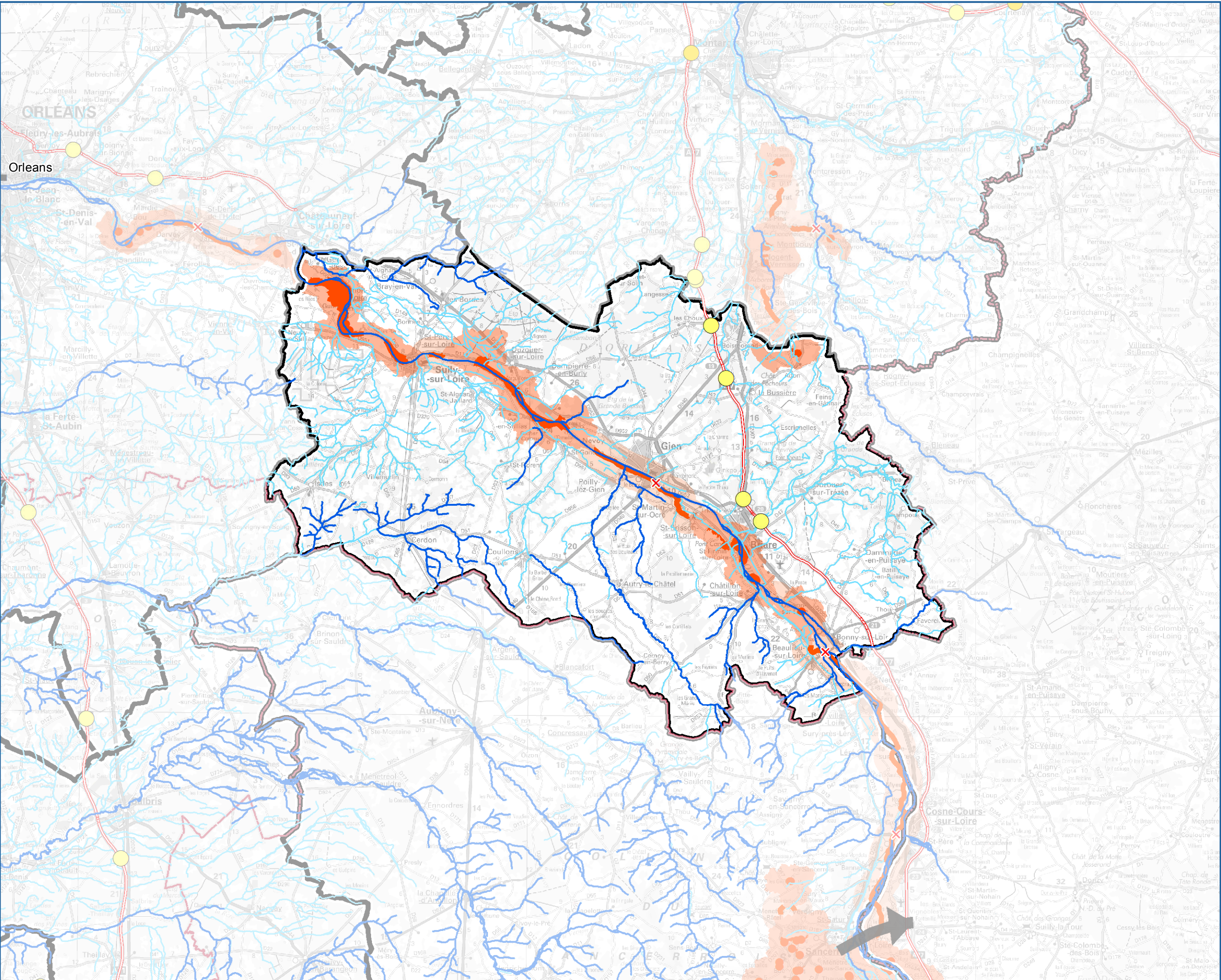
Aucun réservoir de biodiversité pour cette sous-trame n'a été identifié sur ce bassin de vie.



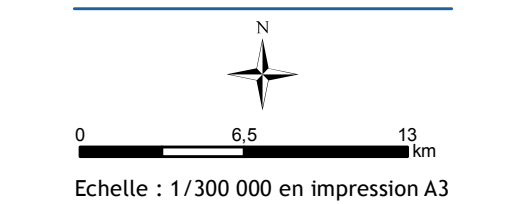
- Bassins de vie
- Départements
- Villes principales
- Cours d'eau inscrits au SRCE
- Autres cours d'eau
- Sous-trame des milieux boisés**
 - Réservoirs de biodiversité
 - Zones de corridors diffus à préciser localement
 - Corridors écologiques potentiels à préserver
- Éléments reconnectants**
 - Niveau 1
 - Niveau 2
- Intersections avec les infrastructures terrestres**
 - Difficilement franchissables
 - Moyennement franchissables
 - Éléments fragmentants majeurs



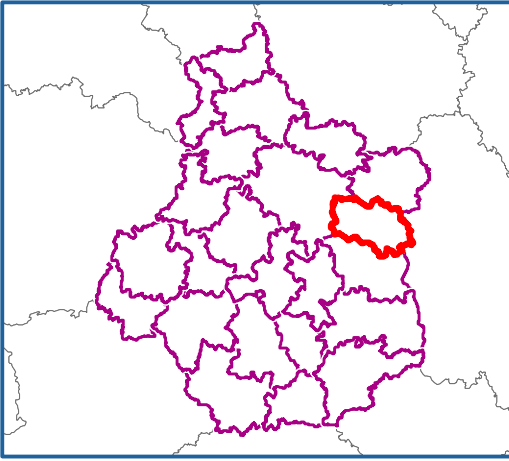
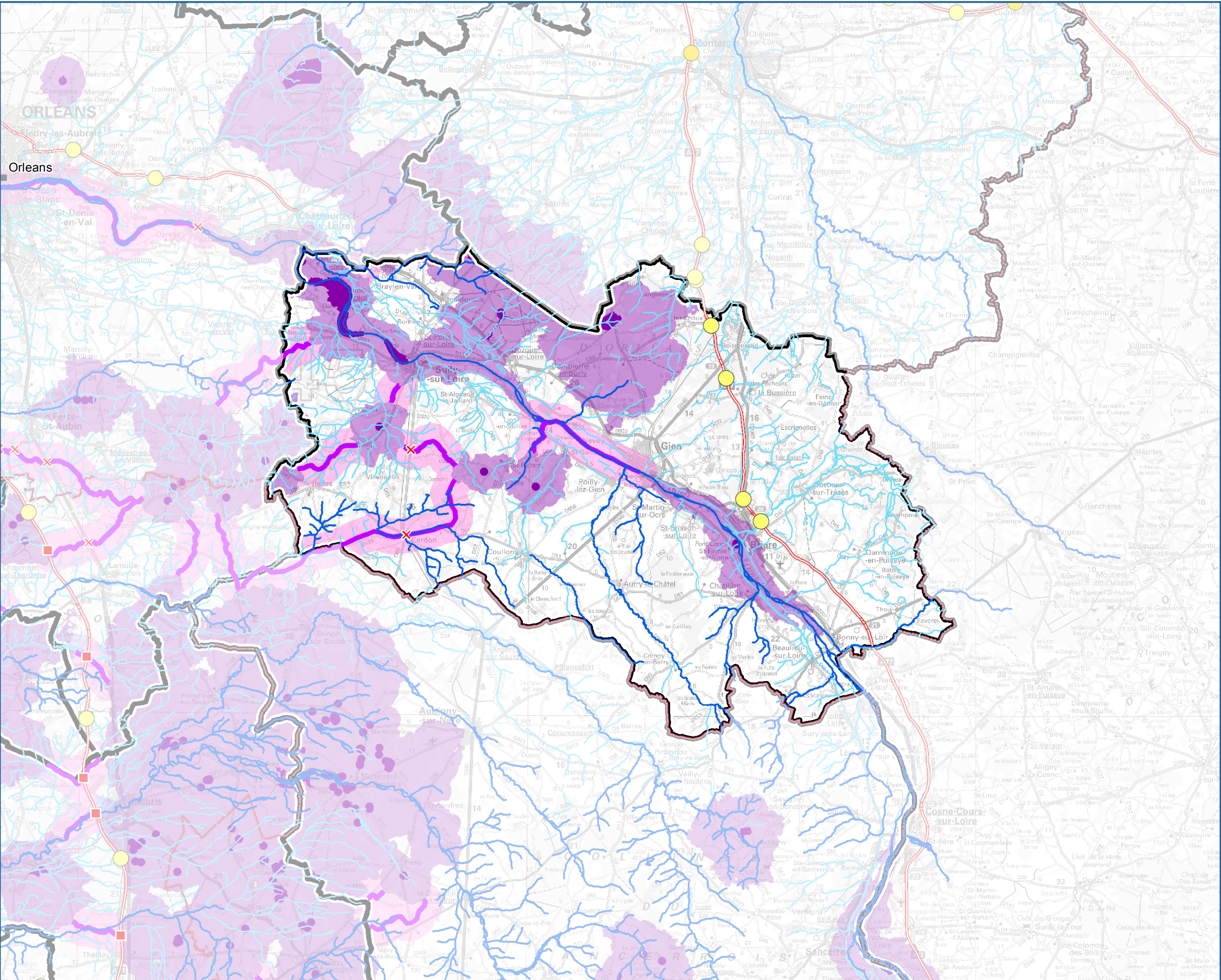
Sources : DREAL Centre - Conseil régional Centre -
©IGN Scan Régional®, GeoFla® et BD Topo®



- Bassins de vie
- Départements
- Villes principales
- Cours d'eau inscrits au SRCE
- Autres cours d'eau
- Sous-trame des pelouses et lisières sèches sur sols calcaires**
 - Réservoirs de biodiversité
 - Zones de corridors diffus à préciser localement
 - Corridors écologiques potentiels à préserver
 - Corridors interrégionaux
- Éléments reconnectants**
 - Niveau 1
 - Niveau 2
- Intersections avec les infrastructures terrestres**
 - Moyennement franchissables
 - Éléments fragmentants majeurs



Sources : DREAL Centre - Conseil régional Centre -
©IGN Scan Régional®, GeoFla® et BD Topo®

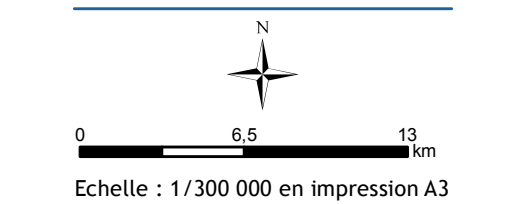


- Bassins de vie
- Départements
- Villes principales
- Cours d'eau inscrits au SRCE
- Autres cours d'eau

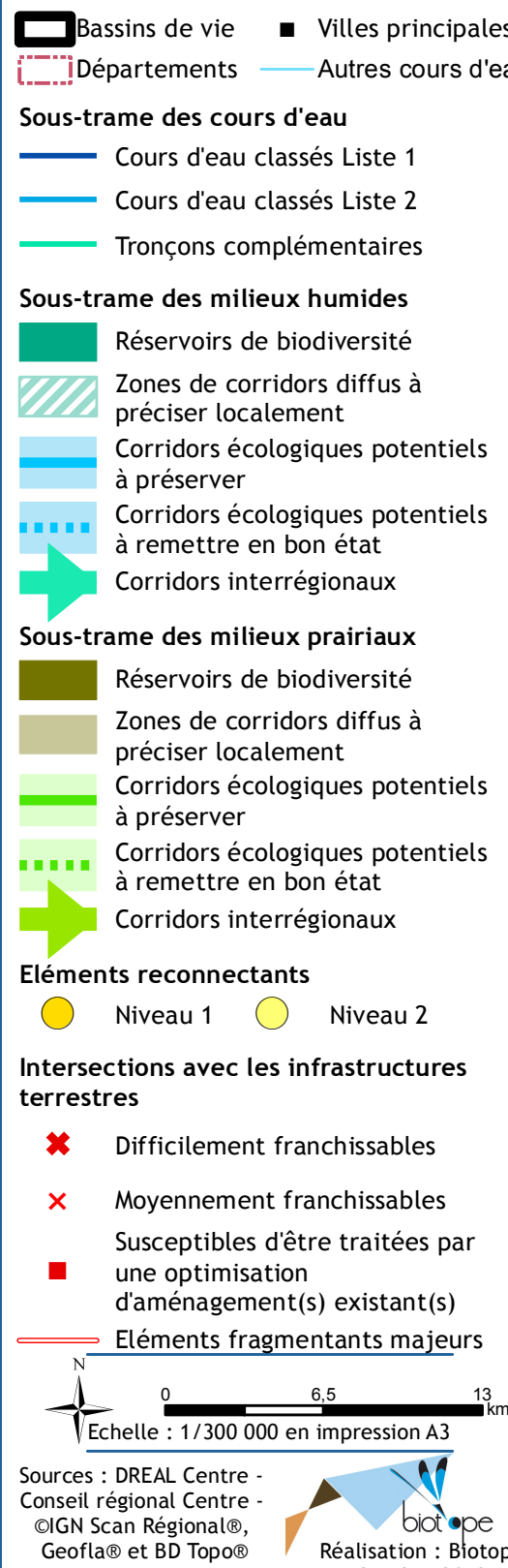
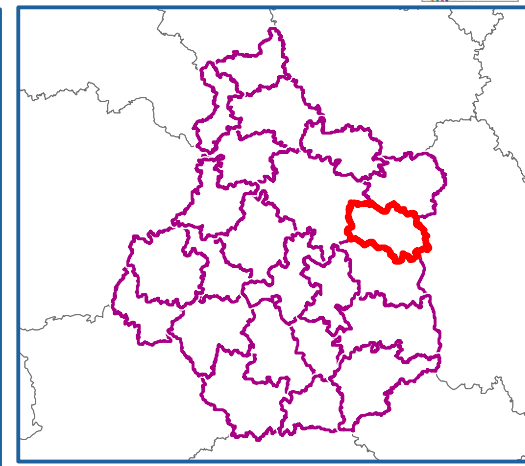
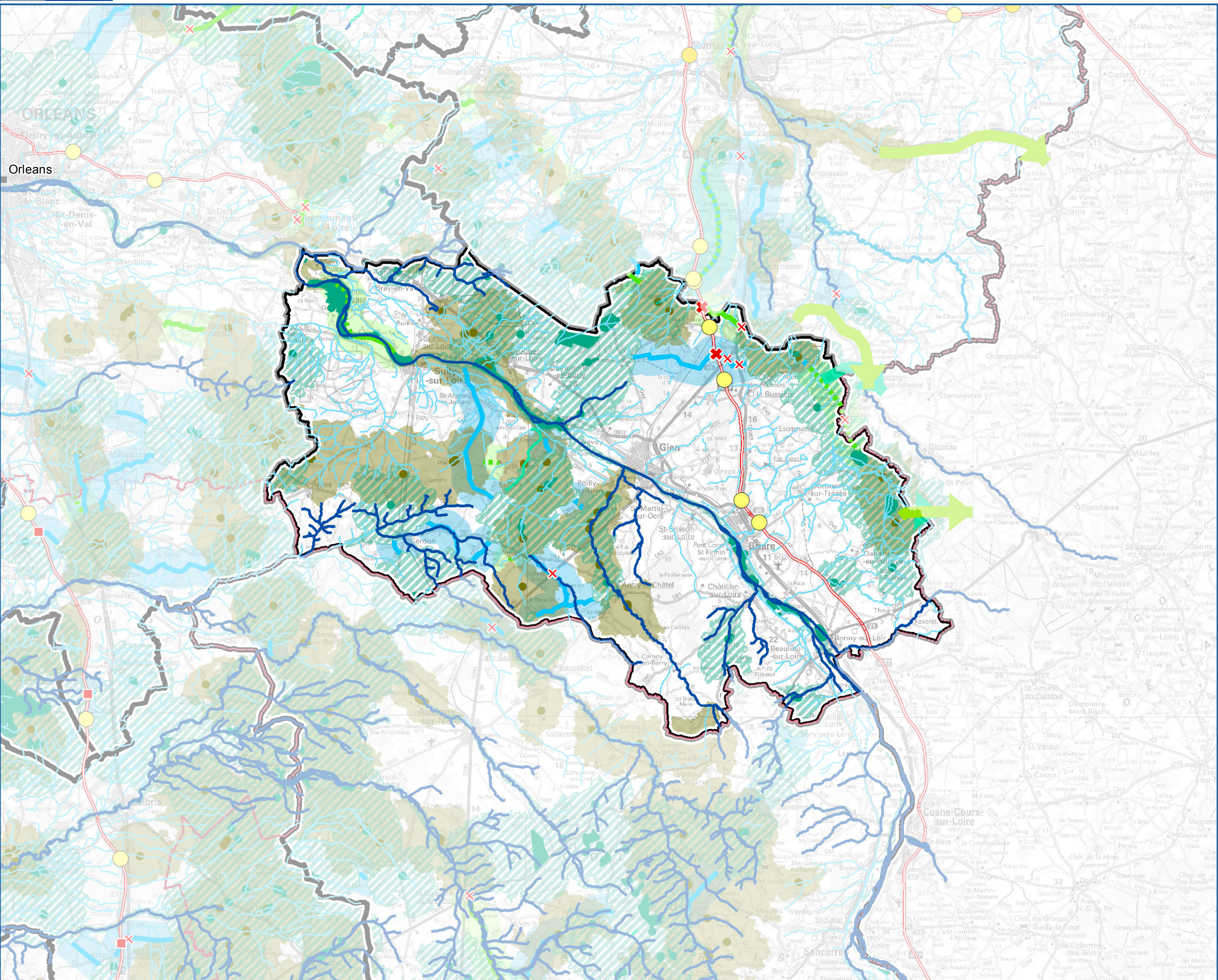
- Sous-trame des pelouses et landes sèches à humides sur sols acides**
- Réservoirs de biodiversité
 - Zones de corridors diffus à préciser localement
 - Corridors écologiques potentiels à préserver
 - Corridors écologiques potentiels à remettre en bon état

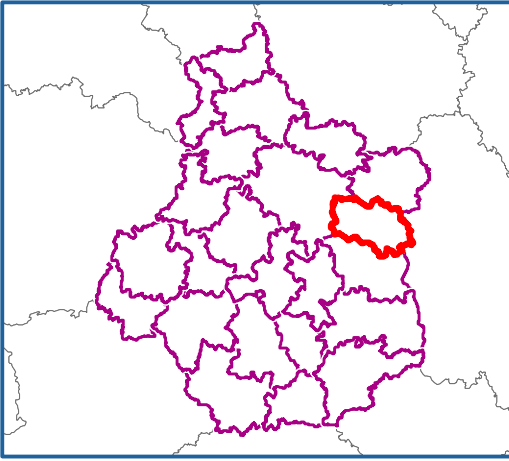
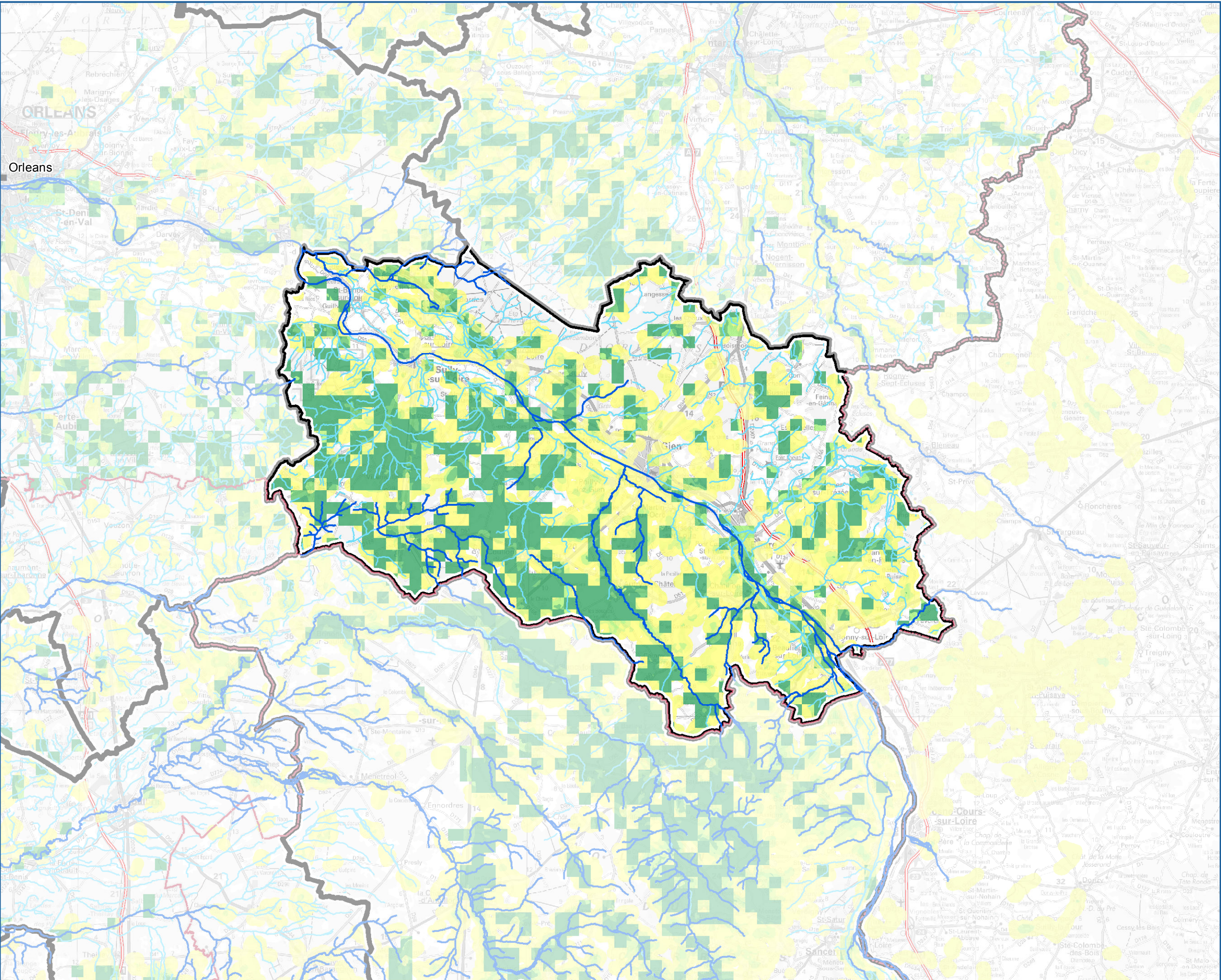
- Éléments reconnectants**
- Niveau 1
 - Niveau 2

- Intersections avec les infrastructures terrestres**
- Difficilement franchissables
 - Moyennement franchissables
 - Susceptibles d'être traitées par une optimisation d'aménagement(s) existant(s)
 - Éléments fragmentants majeurs

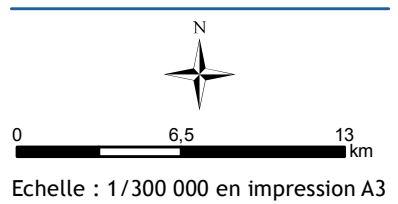


Sources : DREAL Centre - Conseil régional Centre -
©IGN Scan Régional®, GeoFla® et BD Topo®





- Bassins de vie
 - Départements
 - Villes principales
 - Éléments fragmentants
 - Cours d'eau inscrits au SRCE
 - Autres cours
- Sous-trame des bocages et autres structures ligneuses linéaires**
- Fonctionnalité**
- Élevée
 - Moyenne
 - Faible



Sources : DREAL Centre - Conseil régional Centre -
IGN Scan Régional®, GeoFla® et BD Topo®

Réalisation : Biotope
Octobre 2013



